

Union Locale des syndicats CNT de Rennes

BP 30423
35004 Rennes Cedex
02 99 53 32 22
cnt.35@cnt-f.org

Employés Travailleurs et Précaires du Com- merce et de l'Industrie

etpreci.35@cnt-f.org
06 68 82 71 92

Syndicat des Travailleurs de l'Éducation

ste35@cnt-f.org
02 99 14 14 76 (section
universitaire)

Syndicat Unifié du Bâti- ment et des Travaux Publics

subtp.35@cnt-f.org
06 88 50 66 61

CNT PTT

ptt.35@cnt-f.org

Santé-social

Contacteur ETPRECI

Même massive comme elle l'a été le 29 janvier, la mobilisation ne servira à rien si elle ne s'inscrit pas dans la durée.

Ne nous cachons pas derrière l'immobilisme des syndicats bureaucratiques. C'est l'exemple des travailleurs de la Guadeloupe qui se sont organisés collectivement pour obtenir satisfaction dont il faut s'inspirer maintenant.

C'est comme ça que nous pourrons aussi faire céder nos ennemis de classe. Parce que nous les travailleurs, ensemble, avons le pouvoir, en bloquant l'économie, d'instaurer un rapport de force décisif avec le patronat et le gouvernement.

Les lycéens aussi nous ont montré que la lutte paie en obtenant cet automne le retrait de la réforme des lycées. Total, Continental nous montrent chaque jour que, crise ou pas, les patrons n'ont que faire de nos vies.

QUI SÈME LA MISÈRE RÉCOLTE LA COLÈRE !

Il est temps de préparer la grève générale reconductible et, puisque personne ne le fera à notre place, mettons-nous y dès aujourd'hui.

Les bases revendicatives de la CNT sont claires :

- ◆ Pas de revenus inférieurs à 1600 € net par mois ;
- ◆ Augmentation de 300 € net pour les salaires jusqu'à 2 fois le SMIC réévalué ;
- ◆ Paiement à 100 % du chômage total ou partiel ;
- ◆ Requalification des CDD en CDI et titularisation sans condition de tous les précaires du public ;
- ◆ Abrogation de la LRU ;
- ◆ Hausse du nombre de postes dans les services publics ;
- ◆ Gratuité des transports en commun et des soins médicaux pour tous ;
- ◆ Plafonnement des loyers et des produits de première nécessité ;
- ◆ Retour aux 37,5 annuités de cotisation retraite ;
- ◆ Régularisation de tous les travailleurs sans-papiers ;

L'Union Locale des syndicats CNT de Rennes prend ses responsabilités.

Elle appelle tous ceux qui veulent continuer la lutte sans plus attendre à se retrouver après la manifestation pour une première assemblée générale.

AG kézako ?

Les assemblées générales sont nécessaires dans un mouvement revendicatif.

Elles permettent à tous de **s'exprimer et de prendre collectivement des décisions** (élaborer les revendications, reconduire ou suspendre une grève par exemple).

Elles doivent fonctionner de manière à être une **instance de démocratie directe** et non un instrument de manipulation.

L'AG est souveraine : ce sont les **décisions élaborées par elle** qui doivent primer, non les décisions venues d'ailleurs (de directions syndicales et politiques).

Tous ont la parole (syndiqués ou non syndiqués). On peut parler en son nom propre et, si on est mandaté, de son collectif ou de son syndicat (sans pour autant utiliser l'AG comme tribune syndicale).

Un compte-rendu des résolutions prises doit être **écrit** puis **diffusé** et **rendu accessible**.

S'il y a besoin d'**élire des délégués**, leurs **mandats** doivent être **précis** et **impératifs**. Ils sont désignés à chaque fois pour éviter les « professionnels de la délégation ». Après délégation, ils doivent **rendre compte** de ce qu'ils ont dit ou signé.

- Exposition **1930-1975 : l'Espagne et ses républicains pour témoins** chez **Ramon et Pedro** (45, rue Duhamel, Métro Gares) **samedi 21 et dimanche 22 mars**.
- **Manifestation régionale** de soutien aux sans-papiers. **Samedi 28 mars 14h Mairie (Rennes)**.